



Aux portes de Lyon et de l'Ouest lyonnais, la Ville de Tassin la Demi-Lune compte plus de 250 agents pour un budget annuel de 23M€, au service d'une population en constante augmentation de 24.000 habitants. Ecoles, crèches, stades et gymnases, parcs et jardins, tissu associatif, labels « ville fleurie », « ville amie des aînées », « ville où il fait bon vivre », « ville active et sportive », et ville « Terre de Jeux 2024 », toute l'action municipale est dédiée à la qualité du cadre de vie des habitants et à l'amélioration continue de son activité économique, dont la particularité de son pôle de 300 commerces de proximité. Rejoignez une équipe motivée et déterminée à donner du sens à la proximité et l'engagement public.

	FICHE DE POSTE	Date d'élaboration ou de mise à jour : 09/05/2021
Direction / Service : DST/PV	Emploi : CHEF DE SERVICE <u>Espaces publics / Mobilité</u>	Titulaire actuel :
		Grade et cadre de l'emploi : Technicien ou Rédacteur Catégorie B

Position hiérarchique (situation hiérarchique de la fonction au sein du service)

Rattaché au Directeur des Services Techniques

Finalités du poste et Relations de travail

Vous assurez le suivi des dossiers et interventions qui concernent le domaine public (hors espaces verts).
Vous gérez les relations avec la Métropole, les partenaires et le public. Vous participez à l'amélioration de la mobilité avec notamment le développement des modes doux de déplacement.
Vous gérez l'éclairage public et les illuminations de Noël
Vous produisez les documents réglementaires, actes administratifs et marchés publics du service.
Vous encadrez deux agents : la chargée des interventions sur domaine public et l'assistant voirie chargé de mission SIG

Missions exercées :

- Suivi des projets d'aménagement des espaces publics, en lien avec les différents partenaires : participation aux études des projets relatifs à l'espace public, planification des travaux et coordination des intervenants
- Pilotage des projets municipaux en lien avec les missions du poste : mobilier urbain, radars pédagogiques...
- Participation à l'organisation de la circulation publique et gestion du stationnement sur le territoire communal, en lien avec les différents partenaires : analyse des dysfonctionnements, définition des règles...
- Suivi des dossiers en lien avec la mobilité (promotion des transports en communs et modes doux), mise en valeur et création des pistes cyclables sur le territoire de la commune, sécurisation des déplacements piétons, animation du comité vélo et de tous événements relatifs aux cycles et aux piétons.
- Suivi des relations avec les partenaires extérieurs gestionnaires des voiries et réseaux divers, animation des réunions inter-services et autres réunions de travail
- Gestion technique, administrative et financière des marchés publics : marchés de maintenance et de travaux d'éclairage public, illuminations de Noël, collecte et gestion des horodateurs, paiement du stationnement par mobile, location d'un sanitaire automatique
- Suivi des économies d'énergie liées aux travaux de modernisation du parc d'éclairage public
- Suivi des relations avec les conseils de quartiers : tableaux de bord, participation aux réunions des conseils de quartier ;
- Réponses aux demandes et réclamations des habitants de la ville et associations, retranscription des demandes d'intervention et suivi, informations riverains ;
- Suivi et communication sur les actions en lien avec les missions du service
- préparation et animation des commissions municipales voirie – environnement – sécurité, et réunions publiques
- conseil et force de proposition auprès des élus : rédaction de notes d'analyse et de synthèse, animation des points voirie, rédaction des comptes rendus
- préparation et suivi budgétaire du service, gestion des factures
- Encadrement d'un agent chargé du suivi des interventions sur le domaine public et de la rédaction des arrêtés, et d'une assistante voirie chargée de mission SIG

La fonction : ses activités et les compétences nécessaires pour les mener

- Sens prononcé de l'organisation
- Sens des relations humaines
- Capacité à animer, à être force de proposition
- Expérience en gestion du domaine public / voirie souhaitée
- Connaissances de l'outil informatique
- Disponibilité

Conditions d'exercice

- **Temps de travail : 100%**
- **Option proposée « 2 », semaine de 38h15 en 5 journées de 7h40**
- **Horaires possibles : 8h30-12h30 et 13h20-17h00**

Validé par :

Le